



 secretariat@rampao.org

 +221 33 867 24 47

 <http://www.rampao.org>

Siège Social :

Secrétariat RAMPAO

Zone B, Rue 111, Immeuble Capucine 2^e Étage,
Appartement C2, Dakar-Sénégal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RAMPAO APPROUVE À L'UNANIMITÉ LA CANDIDATURE DE LA CÔTE D'IVOIRE COMME ÉTAT MEMBRE DU RAMPAO

[Dakar, 31-10-2023] - Le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) est ravi d'annoncer que son Conseil d'Administration a officiellement approuvé l'adhésion de la Côte d'Ivoire au Réseau, marquant ainsi une étape historique dans le renforcement d'un réseau d'AMP cohérent et interconnecté en Afrique de l'Ouest.

Cette adhésion témoigne de l'engagement de la Côte d'Ivoire en faveur de la protection de la richesse marine et côtière. Une volonté politique qui s'est d'ailleurs matérialisée par décret présidentiel n°2022-448 portant création de l'Aire Marine Protégée de Grand-Béréby.

« La Côte d'Ivoire, conformément à ses engagements internationaux, a créé sa première AMP, sur un ensemble de 5 sites identifiées, par décret pris en Conseil des Ministres, le 6 Juillet 2022 ; son adhésion au RAMPAO permettra sans doute la construction de synergie entre les gestionnaires d'une part et entre les gestionnaires et les acteurs techniques impliqués dans la gestion des AMP en Afrique de l'Ouest, d'autre part », indique M. Degrâce N'da Kognan, Directeur de l'Écologie et de la Protection de la Nature au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) de Côte d'Ivoire.

Les Aires Marines Protégées sont essentielles dans la préservation de la biodiversité, la restauration des habitats côtiers et la promotion de la pêche durable entre autres. Leurs rôles comme solutions fondées sur la nature pour mitiger les effets des changements climatiques dans les régions les plus vulnérables notamment l'Afrique de l'Ouest, n'est plus à démontrer.

Pour Mme Marie Suzanna TRAORÉ, Secrétaire Exécutive du RAMPAO, *« la biodiversité marine transcende les frontières et c'est ensemble, dans l'unité de notre engagement, que nous pouvons fédérer les actions pour des AMP fonctionnelles en Afrique de l'Ouest. Le RAMPAO se réjouit de collaborer avec les autorités ivoiriennes, les organisations de conservation, et l'ensemble des parties prenantes pour promouvoir la gouvernance partagée des AMP.*

La Côte d'Ivoire vient ainsi de s'ajouter aux huit pays actuellement membres du réseau RAMPAO qui compte une cinquantaine d'Aires Marines Protégées.

Contact presse : [Giraud Togbé, Responsable communication du RAMPAO à l'adresse : giraud@rampao.org ou 00221 785924914]

À propos du RAMPAO :

Le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) est une organisation qui œuvre pour la gouvernance et la gestion des Aires Marines Protégées dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il couvre les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest et compte actuellement une cinquantaine d'Aires Marines Protégées. Le RAMPAO travaille en étroite collaboration avec les pays membres, les gestionnaires des AMP et les communautés locales pour promouvoir la conservation de la biodiversité et la restauration des habitats marins et côtiers.